

Généralités

Les quatre circuits que nous vous proposons permettent de découvrir la commune de Saint-Léger-la-Montagne à travers la diversité de ses chemins et de ses villages.

Chacun éprouvera le plaisir d'évoluer dans une nature aux multiples facettes, émaillée de lieux pittoresques.

Ne manquez pas de découvrir :

- les belvédères (Pierre branlante, Pierre Millier, Les Combes...);
- les églises de Saint-Pierre (XV^e s.) et Sauvagnac (XII^e s.);
- la Pierre tremblante;
- la « Pont romain ».

Choix des circuits

Circuit 1

- Départ : La Mairie
- Ballsage : Bleu
- Longueur : 20 km

Circuit 2

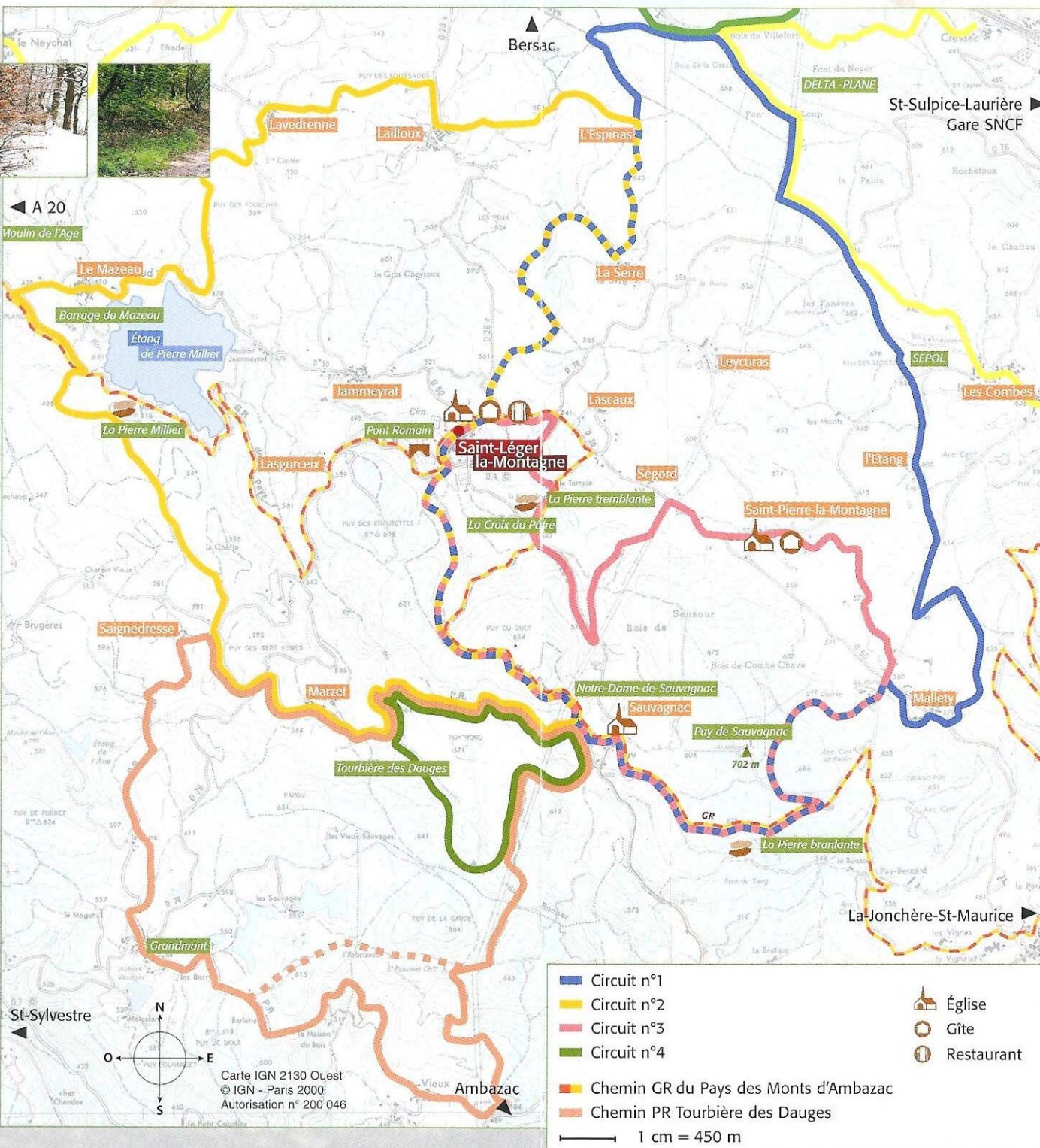
- Départ : La Mairie
- Ballsage : Jaune
- Longueur : 16 km

Circuit 3

- Départ : La Mairie
- Ballsage : Rose
- Longueur : 15 km

Circuit 4

- Départ : Sauvagnac
- Ballsage : Vert
- Longueur : 5 km



Le code d'honneur du promeneur

- Aime et respecte la nature. Ne trouble pas son calme.
- Ne dérange pas les animaux et n'effraie pas les troupeaux.
- Ne mutile ni les arbres ni les plantes ni les fleurs.
- Ne laisse pas de débris.
- Fais attention aux feux : ne fume pas dans les bois, n'y allume pas de feu.
- Si tu ouvres une barrière, referme-la soigneusement après ton passage.

Nous remercions l'association « Nature et Patrimoine » pour sa participation à l'élaboration de ce dépliant.